



CHSCT du 17 mars 2015 :

Déclaration liminaire des représentant(e)s CGT

La politique de suppressions d'emploi et le gel des salaires contribuent grandement à la détérioration du quotidien des fonctionnaires.

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales CGT/FO/Solidaires/FSU ont décidé de ne pas signer l'accord sur la qualité de vie au travail.

En effet, ce projet sur la qualité de vie au travail se situe dans un contexte de remise en cause des services publics.

Suppressions d'emplois, réorganisations multiples, management axé sur les chiffres, réduction des superficies de bureaux, réductions des moyens budgétaires, perte de sens du travail...., sont le lot quotidien des agents de la DGFIP.

Il ne suffit pas de fixer pour objectif l'amélioration des conditions de vies au travail et parallèlement maintenir des projets structurants qui entraînent inévitablement une détérioration des conditions de travail et un recul des services publics.

La DGFIP a mis en place des procédures, des mesures spécifiques à travers les CHSCT, pour conduire au mieux ces changements. Les consultations des personnels se résument bien souvent à entériner les décisions prises après un simulacre de concertation.

Pour la CGT, la qualité de vie au travail ne peut pas être abordée uniquement pour accompagner le changement en parlant du bien-être au travail, en partageant l'information, en favorisant l'écoute et la participation,

Cela doit être l'occasion surtout de réfléchir sur la qualité du travail, sur le sens du travail à partir du travail réel et donc de l'avis de l'ensemble des agents.

C'est pourquoi, le CHSCT se doit d'apporter des réponses sur les conséquences des orientations imposées mais elle doit aussi permettre aux agents d'agir sur ces décisions qui impactent considérablement l'organisation du travail, d'être « acteurs de leur organisation du travail ».

Les représentants CGT du CHSCT s'engagent à faire de cette instance un outil d'intervention des agents et non un simple instrument d'accompagnement des réformes.